



Edito

L'heure du déconfinement a sonné et si nous avons pu observer un grand et majoritaire respect des consignes de la part de tous, il ne faut pas se relâcher pour autant. Poursuivons nos efforts, il en va de notre santé à tous.

Le Conseil Syndical tient tout particulièrement à remercier tout le personnel d'Élysée 2 Services, sous la houlette de nos Directeurs, M. Pierre MARTIN-DUPONT et M. Joseph GIOVANONE pour leur dévouement, leur présence et leur implication pendant ces longues et difficiles semaines dans ces circonstances inhabituelles.

Votre Conseil Syndical en confinement

Pendant ces deux derniers mois, votre conseil s'est réuni un peu plus souvent que d'habitude, en vidéo conférence, afin d'assurer la continuité des services et des actions malgré le confinement.

Tous les comptes rendus de ces séances sont sur l'intranet et vous pouvez les consulter.

Déconfinement à Elysée 2

M. Pierre MARTIN-DUPONT annonce la réouverture de l'accueil courant mai, toutefois il insiste pour continuer à utiliser de préférence téléphone et courriel.

À noter que le service de clés et de colis ne reprendra pas jusqu'à nouvel ordre.

Ça bouge aux espaces verts

Durant toute la fin du mois de mars, nos jardiniers étaient confinés chez eux. Ils ont repris début avril, avec l'aide d'intérimaires. Nous vous demandons tous un peu de patience car reprendre après plusieurs semaines de retour à la nature n'est pas chose simple.

Place au nettoyage alors ! Pour retrouver des pelouses plus « conformes », il faudra plusieurs passages. Les jardiniers ne peuvent pas tondre ras d'un seul coup au risque de tout arracher.

Pour les haies, priorité est donnée aux lieux de passage, d'où des coupes assez sévères le long des trottoirs et des allées. Dans ce cas, on ne touchera pas à l'intérieur des jardins cette année, pour préserver un peu votre intimité. Et puis les fleurs sont arrivées, elles ornent déjà les bacs de l'entrée et quelques massifs.

Vous avez proposé votre aide pour les jardins ?

Si vous souhaitez rejoindre les Résidents qui œuvrent déjà à aider, surtout ne vous privez pas de ce sain exercice !

En revanche, à condition d'avoir pris avis et conseil auprès de nos équipes, il vous est demandé de vous limiter à vos devants de porte d'immeuble. Et là, vous pouvez désherber, arroser les fleurs ou arbustes, et, pourquoi pas, rajouter quelques plantations, à votre gré mais à vos frais comme devant les 59,66,67,75 etc...

Pour toute autre tâche, et pour des raisons de cohérence de l'ensemble, de sécurité et d'assurance, nos responsables préfèrent conserver la maîtrise de tous les espaces.

Que se passera-t-il dans notre parc ce mois-ci ?

Au programme, on continue tontes et tailles jusqu'à la fin de la saison. Au passage, il y aura quelques arrêts, le vendredi en principe, qui seront consacrés au nettoyage de la voirie.

Au cours de l'été, les jardiniers devraient s'attacher au désherbage sur les 450 mètres de clôture le long de la Jonchère.

Mais si l'envie de vous rendre utile vous tenaille...vous emportez un sac poubelle, prenez des gants et vous pouvez aller faire une opération « nettoyons la clôture » en ramassant tous les déchets.

L'avis de votre Conseil Syndical sur les démarchages

Certains résidents ont reçu des publicités relatives aux changements de fenêtres. Sachez que le Conseil Syndical ne cautionne rien à ce sujet et n'a en aucun cas autorisé l'utilisation de notre nom et de notre logo sur quelque publicité que ce soit.

Vous êtes et restez libres de vos choix quant au fournisseur retenu, à condition de respecter la charte technique de la résidence et de déclarer vos travaux auprès de nos services.

Pour toute question, contactez accueil@elysee2.com.

La sécurité

Depuis mars, le maître-chien de Newgard vient épauler notre équipe de gardiens sur l'aspect sûreté, signalé par des panneaux dissuasifs aux abords de la Jonchère et des Tennis. En ronde, tantôt pédestre, tantôt véhiculée, ou posté à certains endroits stratégiques, il assure une présence active dans la résidence du début de la soirée au petit matin. Le maître-chien a son chien avec lui, même quand il fait sa ronde véhiculée.

A chaque appel ou signalement nécessitant une intervention, il arrive sur les lieux en moins de 5 minutes. En moyenne deux fois par semaine, malgré le confinement, il a délogé des regroupements d'individus dans les entrées d'immeuble ou dans les parkings. Il a même interrompu «une petite fête», organisée par une quinzaine de personnes dans un box du GIOB, avec le concours de la Police Nationale. Sachez aussi qu'une étroite collaboration réactivée avec les forces de l'ordre et les services de la ville en charge de la sécurité publique porte ses fruits de manière significative.

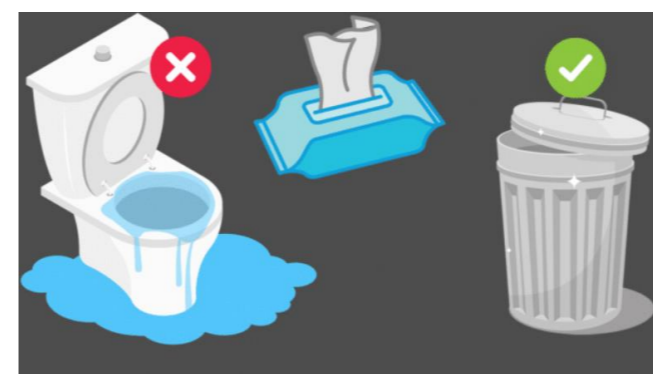


Des problèmes de tuyauterie...

Les canalisations de la résidence n'en peuvent plus des déchets jetés dans les toilettes, tels que les lingettes, les couches culottes et autres protections hygiéniques. Récemment un exemple concret dans l'un des bâtiments : odeur nauséabonde et eaux usées refluant dans le hall depuis une canalisation bouchée.

Les équipes techniques ont dû déboucher entièrement une descente d'eau dans ce même escalier par 3 fois en deux mois ; en cause des lingettes et pièces de tissu qui ont entièrement obstrué la colonne. Ils y ont trouvé : gants, lingettes, masques jetables ou tissu. Ce n'est pas une exception, même s'il est indiqué sur l'emballage que le jet de lingette est possible, il faut cesser de croire que la dégradation est assez rapide pour ne pas s'agglutiner dans nos tuyaux.

Ce problème est largement relaté dans les médias, c'est aussi une des conséquences du Covid-19 et il n'est pas qu'à nos portes, il est bel et bien chez nous, alors pensez-y et s'il vous plait, ne jetez dans les toilettes que le papier WC !



LES CANALISATIONS OBSTRUÉES PAR LES LINGETTES



© UIE Union des Industries et Entreprises de l'Eau



RAPPEL : merci de penser à bien fermer vos poubelles et à ne pas encombrer les locaux à ordures avec des encombrants. Pour l'hygiène de tous et le respect des personnels d'entretien.

Alimentation en eau chaude : contrôle des mitigeurs thermostatiques

Une rupture totale d'alimentation d'eau chaude a eu lieu pendant plusieurs jours aux bâtiments 39/40 et 66/67. En cause, un ou plusieurs mitigeurs thermostatiques qui ont envoyé de l'eau froide dans la colonne d'eau chaude, avec un débit suffisamment important pour la refroidir totalement ; cela se produit quand les mitigeurs ne sont pas équipés de clapet anti-retour. Les équipes techniques sont intervenues dans tous ces appartements pour vérifier les installations une à une et en tirer cette conclusion.

Conseil de notre pro : Vous comprendrez que nos équipes ne peuvent intervenir de manière préventive dans l'ensemble de la résidence ; nous vous remercions donc de bien vouloir faire un contrôle, avec un plombier de votre choix, de la mise en conformité de vos robinets pour le meilleur confort de tous.

Rappels sur nos charges ?

Il y a 2 grandes catégories de charges : les charges générales relatives à l'administration, la conservation et l'entretien des parties communes, et les appels de charges liés aux travaux de gros entretien.

Nous vous rappelons l'importance de bien respecter vos échéances quant aux paiements de ces charges, afin de ne pas mettre en difficulté le bon fonctionnement de la résidence.

Pour les copropriétaires payant leur charge par chèque, il est toujours possible de déposer vos chèques dans la boîte aux lettres du SCCR et/ou de nous envoyer un RIB afin d'effectuer un prélèvement s'il n'était pas possible pour vous de payer par chèque.

Les modalités de relance ne sont pas modifiées. Toutes les équipes du SCCR se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Info piscine

Depuis quelques semaines, vous avez vu la piscine se préparer à une éventuelle ouverture pour l'été. La détection d'une fuite a contraint E2 Services à des réparations. Pour garantir une bonne étanchéité et préserver sa structure, elle a été mise en eau. Toutefois, elle ne sera pas chauffée tant que les interdictions régionales ne seront pas levées.

Si l'Association Sportive qui gère la piscine obtient le droit d'ouverture, il faudra s'attendre à de nombreuses contraintes imposées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) liées à la distanciation sociale et au bon sens comme un accès limité à un certain nombre de personnes pour respecter les 4m² d'éloignement, les accès très règlementés aux toilettes, douches et bassins, l'impossibilité de se changer dans les cabines, ... Ces contraintes entraîneront l'obligation de solliciter deux surveillants, donc des frais supplémentaires importants et un impact tarifaire inévitable sur les cartes.

Un protocole d'ouverture sera préparé et affiché dans les halls quelques jours après l'Assemblée Générale de l'Association Sportive d'Elysée 2 qui aura lieu le mercredi 27 mai 2020 à 18h00 dans La Chapelle de la Visitation.

Tous ensemble

Nous souhaitons remercier de nouveau toutes les équipes d'Elysée Services ainsi que les commerces d'Elysée Village qui sont restés ouverts, nous permettant à tous de nous ravitailler et que nous devons continuer à soutenir. Bravo et merci !

Nous vous invitons à respecter au mieux les mesures nationales comme locales de déconfinement, pour le bien et le respect de tous.

Le Conseil Syndical



ELYSÉE 2